

Original: Anglais

**PROJET DE RAPPORT
TRENTE-SIXIÈME RÉUNION DU
COMITÉ DE SUIVI DU COMITÉ PERMANENT
DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE
DE L'ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE
(Réunion virtuelle uniquement 20-21 octobre 2020)**

1. La trente-sixième réunion du Comité de suivi du Comité permanent de coopération économique et commerciale de l'Organisation de la coopération islamique (COMCEC) s'est tenue les 20 et 21 octobre 2020 sous un format virtuel uniquement.

2. Les représentants des États membres suivants du Comité ont assisté à la réunion :

- | | | |
|-------------------------------------|---|---|
| 1- République de Turquie | : | (Président, Permanent), |
| 2- Royaume d'Arabie Saoudite | : | (Vice-Président, Membre permanent), |
| 3- État de Palestine | : | (Vice-Président, Membre permanent), |
| 4- État du Koweït | : | (Vice-Président, Représentant la région arabe), |
| 5- République du Nigéria | : | (Vice-Président représentant l'Afrique Région), |
| 6- République d'Indonésie | : | (Vice-Président, Représentant la région asiatique), |
| 7- République islamique du Pakistan | : | (Rédacteur), |
| 8- État du Qatar | : | (Membre du Bureau précédent), |
| 9- Malaisie | : | (Membre du Bureau précédent) |
| 10. République du Gabon | : | (Membre du Bureau précédent) |

3. Les représentants du Secrétariat général de l'OCI, du Bureau de coordination du COMCEC, du Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC), du Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC), de la Banque islamique de développement (BID), de la Société islamique internationale de financement du commerce (CIFC), de la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE), de la Société islamique pour le développement du secteur privé (SID), de l'Institut de normalisation et de métrologie des pays islamiques (INMPI) et l'Organisation de l'Association islamique des armateurs (OISA) ont également participé à la réunion.

(La liste des participants est jointe comme annexe I.)

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : Session d'Ouverture

4. À la suite de la récitation du Saint Coran, S.E. İbrahim ŞENEL, Vice-Président du Budget stratégique de la Présidence de la République de Turquie, a inauguré la Réunion.

5. Dans sa déclaration, S.E. ŞENEL a d'abord évoqué les effets néfastes de la pandémie de COVID-19 et a exprimé ses condoléances pour la perte de nombreuses vies dans les pays islamiques et dans le monde en général en raison de cette maladie insidieuse. Il a également

déclaré que le Comité de suivi du COMCEC a été organisé pour la première fois dans un format virtuel uniquement en raison des circonstances découlant de la pandémie. Il a exprimé son souhait que la Réunion examine et surveille avec succès la mise en œuvre des résolutions, programmes et projets du COMCEC, et fixe l'ordre du jour de la session ministérielle du COMCEC.

6. S.E. ŞENEL a souligné que la pandémie avait déjà provoqué la crise économique mondiale la plus grave après la « Grande Dépression » qui s'est produite il y a 90 ans. Toutefois, il a souligné qu'elle était bien pire que toute crise économique antérieure, car la pandémie a également coûté la vie à près de 1,1 million de personnes jusqu'à présent et affecté des millions d'autres.

7. Il a abordé le commerce mondial et déclaré que la production et la consommation avaient considérablement diminué en raison des mesures prises pour prévenir ou ralentir la contamination du virus. Il a souligné que les volumes du commerce mondial des marchandises ont diminué de 14,3 % au deuxième trimestre de 2020 par rapport à la période précédente. Il a souligné l'importance de la réduction des droits de douane et de l'élimination des obstacles non tarifaires pour améliorer les flux commerciaux internationaux pendant ces crises.

8. Il a également mentionné les effets négatifs de la pandémie sur l'offre et la demande alimentaires. Il a indiqué que, selon le rapport 2020 sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde (SOFI), environ 750 millions de personnes ont été exposées à de graves niveaux d'insécurité alimentaire en 2019. Il a également exprimé que, selon les estimations, COVID-19 ajouterait entre 83 et 132 millions de plus au nombre total de personnes sous-alimentées dans le monde en 2020. Par conséquent, les chaînes d'approvisionnement doivent être renforcées, en particulier pour les articles essentiels tels que les fournitures de santé et les aliments.

9. S.E. ŞENEL a indiqué que les entreprises des secteurs de services sont également gravement touchées par les blocages dans divers domaines tels que les transports, les voyages et le tourisme. Il a évoqué les scénarios indiquant que le choc potentiel provoquerait une baisse de 60 à 80% de l'économie touristique internationale en 2020. La restriction économique pourrait entraîner des pertes d'emplois à grande échelle si la demande ne se redresse pas rapidement. L'augmentation du chômage risque également d'aggraver le risque de pauvreté et de privation pour des millions de personnes.

10. En outre, S.E. ŞENEL a souligné que la pratique anticipée du SPC-OCI est cruciale pour renforcer le commerce entre les pays membres de l'OCI. Il a invité les pays membres concernés à satisfaire les obligations découlant des accords SPC-OCI afin que le système puisse être mis en œuvre. Il a ajouté que les mécanismes de financement du commerce et de garantie des exportations offerts par la BID et les divers salons commerciaux et événements organisés par le CIDC et le CICIA devraient bénéficier largement aux pays membres.

11. S.E. ŞENEL a également évoqué un autre projet important du COMCEC, le Centre d'arbitrage de l'OCI à Istanbul. Mentionnant que des progrès significatifs ont été réalisés ces dernières années en ce qui concerne la création du Centre à Istanbul, il a déclaré qu'il reste peu de travaux à accomplir pour que le Centre devienne opérationnel. Il a demandé aux institutions concernées d'accélérer la formation du conseil des administrateurs et du conseil des directeurs du Centre. Il a souligné l'importance du Centre d'arbitrage pour ouvrir de nouvelles voies pour

le secteur privé des pays membres, en particulier pour améliorer le commerce intra-OCI en fournissant une solution fiable, rapide et efficace pour les différends commerciaux et d'investissement.

12. Soulignant le succès de l'organisation des réunions du Groupe de travail du COMCEC dans un format virtuel uniquement pendant la pandémie, S.E. ŞENEL a indiqué que le Mécanisme de financement des projets (MFP) du COMCEC est un instrument utile pour la mise en œuvre des recommandations de politiques, formulées par les groupes de travail.

13. S.E. ŞENEL a également abordé deux nouveaux programmes lancés par le BBC, à savoir le Programme d'intervention contre COVID du COMCEC (CCR) et le Programme Al-Quds (Jérusalem) du COMCEC. Il a souligné que le programme du CCR se concentrera spécifiquement sur le soutien aux pays membres dans la lutte contre les impacts négatifs de la pandémie, en particulier sur l'économie. Il a ajouté que le Programme Al-Quds se concentre sur le développement et la gestion des destinations ainsi que sur le tourisme communautaire dans la ville d'Al-Quds (Jérusalem).

14. S.E. ŞENEL a conclu ses remarques en souhaitant que toutes les délibérations de la 36^{ème} Réunion du Comité de suivi du COMCEC contribuent à la paix, à la prospérité et au bien-être de la communauté musulmane (oumma islamique).

(Le texte des déclarations de S.E. İbrahim ŞENEL figure en annexe II.)

15. Le message de S.E. Dr. Yousef AL-OTHAIMEEN, Secrétaire général de l'OCI, a été lu par M. Naghi JABBAROV du Département des affaires économiques du Secrétariat général de l'OCI. Dans son message, S.E. AL-OTHAIMEEN a exprimé sa profonde gratitude au Gouvernement de la République de Turquie et au Bureau de coordination du COMCEC pour la préparation réussie de cette réunion virtuelle.

16. S.E. AL-OTHAIMEEN a souligné les divers impacts économiques et sociaux du COVID-19 dans les pays membres de l'OCI. À cet égard, S.E. AL-OTHAIMEEN, a souligné que l'OCI a mobilisé toutes les capacités de l'Organisation et de ses institutions pour aider les pays membres à élaborer et à mettre en œuvre des plans nationaux pour faire face au COVID-19. À cette fin, Groupe de la BIDa lancé un programme de préparation et d'intervention stratégique de 2,3 milliards de dollars américains pour la pandémie de COVID-19 visant à soutenir les efforts de nos États membres pour atténuer l'impact de la pandémie. Enfin, S.E. AL-OTHAIMEEN a salué les efforts déployés par COMCEC et par d'autres institutions de l'OCI pour mener plusieurs projets et programmes de formation et de renforcement des capacités sur divers aspects de l'économie et a demandé aux pays de l'OCI disposant de sources excédentaires disponibles d'aider les autres pays de l'OCI, en particulier les PMA, afin de renforcer leurs capacités à atténuer l'impact socio-économique du COVID-19.

(Une copie du texte du message de S.E. Dr. Yousef A. AL-OTHAIMEEN est jointe en Annexe III.)

17. Le Chef de la délégation de l'État du Koweït, Dr Ghazi ALAYASH Sous-secrétaire Adjoint aux Affaires Economiques - Ministère des Finances, a également pris la parole lors de la Réunion. Il a exprimé ses remerciements et sa gratitude au Gouvernement de la République de Turquie pour l'accueil et le Bureau de coordination du COMCEC pour l'organisation de la Réunion. Dans son discours, M. ALAYASH a souligné les effets négatifs adverses du COVID-19, en particulier dans les domaines des secteurs de commerce et de tourisme des pays

membres. Il a déclaré que la crise économique causée par la pandémie de COVID-19 est beaucoup plus grave que la crise économique mondiale de 2008. Il a souligné l'importance du commerce électronique pour atténuer les effets négatifs de la pandémie.

18. Le Comité a décidé de transmettre ses sincères condoléances pour les disparitions du dernier Émir défunt de l'État du Koweït, S.E. Cheikh Sabah AL-SABAH, du dernier Président défunt de l'ICCIA S.E. Cheikh Saleh KAMEL et de l'ancien Secrétaire général adjoint de l'OCI en charge des affaires économiques, le défunt S.E. Ambassadeur Ahmad SSENYOMO.

En marge de l'événement

19. La 36e réunion du Comité de session du COMCEC s'est tenue virtuellement le 15 octobre 2020.

(Le rapport de la 36e réunion du Comité de session figure en annexe IV.)

Session de Travail

20. S.E. Mehmet Metin EKER, Représentant permanent de la République de Turquie auprès de l'OCI a présidé aux sessions de travail de la Réunion.

21. L'ordre du jour de la Réunion a été adopté par le Comité.

(Une copie de l'ordre du jour figure en annexe V.)

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR La Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre

22. Le Comité **s'est félicité** du Rapport sur la mise en œuvre de la stratégie du COMCEC présenté par le Bureau de Coordination du COMCEC, soulignant les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie, et **a remercié** les États Membres et les institutions de l'OCI pour leurs précieuses contributions dans la mise en œuvre de la Stratégie. Le Comité a également **demandé** aux États Membres et aux Institutions de l'OCI de continuer à soutenir pleinement la mise en œuvre de la stratégie.

23. Le Comité **s'est félicité** de la tenue réussie des groupes de travail du COMCEC dans les domaines de coopération, conformément aux résolutions pertinentes de la 35^{ème} session du COMCEC et **s'est également félicité** des rapports de recherche réalisés par le Bureau de Coordination du COMCEC pour enrichir les discussions à chaque réunion du Groupe de travail du COMCEC.

24. Le Comité **a félicité** les efforts des Groupes de Travail visant à rapprocher les politiques entre les États Membres dans leurs domaines de compétence et **a salué** les recommandations de politiques émises par les Groupes de Travail dans leurs réunions tenues en juillet-septembre 2020.

25. The Committee **took note with appreciation** that the COMCEC Working Groups successfully held virtual consultative meetings on the current and potential future impacts of the Covid-19 pandemic on the key areas of cooperation namely agriculture, tourism, and trade.

26. Le Comité **a salué** les efforts déployés par les institutions de l'OCI dans la lutte contre la pandémie de COVID-19 afin d'aider les pays membres dans leurs efforts visant à atténuer les

effets néfastes de la pandémie ; entre autres, le « Programme d'intervention contre le COVID-19 du COMCEC » lancé par le CCO ; publication intitulée « Impacts sociaux-économiques de la pandémie de Covid-19 dans les pays membres de l'OCI » et divers programmes de formation et de renforcement des capacités menés par SESRIC ; le « Programme de préparation et d'intervention stratégique contre la pandémie de COVID-19 » lancé par le Groupe de la BID ; les webinaires sur l'impact de Covid-19 sur les flux commerciaux et d'investissement intra-OCI, organisés par CIDC en collaboration avec l'OCI et les institutions internationales; diverses financements commerciales et activités de commerce (soutien au financement pour l'achat de fournitures médicales, de produits alimentaires de base et de PME, webinaires, soutien au développement des équipements et des capacités, harmonisation des normes, etc.) entreprises par GIIFC pour aider les pays membres dans leurs luttes contre la pandémie de COVID-19 et les activités de partage d'informations de CICIA pour contrer la crise du COVID-19 tant au niveau gouvernemental qu'au niveau du secteur privé.

27. Le Comité **s'est félicité** également de l'appel à propositions de projets lancé par le CCO dans le cadre du nouveau Programme d'intervention contre COVID du COMCEC, lancé par le CCO, en vue d'aborder les ramifications existantes et potentielles de la pandémie de COVID sur les économies des pays membres.

28. **Saluant** les efforts déployés par les pays membres et les institutions de l'OCI en vue de la réalisation des recommandations de politique ministérielle du COMCEC, le Comité a **invité** tous les pays membres à faire preuve dans la mesure du possible, de tous les efforts, pour mettre en œuvre les recommandations de politiques et a **insisté** pour que les institutions concernées de l'OCI soutiennent les États Membres à cet égard.

29. Le Comité a **salué** les efforts déployés par SESRIC pour contribuer à la mise en œuvre des recommandations de politique ministérielle du COMCEC, en particulier en organisant des programmes de renforcement des capacités et de formation dans les six domaines de coopération de la Stratégie du COMCEC.

30. **Prenant note** des précieux résultats des projets précédemment financés par le COMCEC depuis 2014, le Comité a **invité** les pays membres à intensifier leurs efforts pour tirer parti des avantages du financement des projets du COMCEC, en particulier en vue de concrétiser les Recommandations Politiques des Ministres.

31. Le Comité **s'est félicité** de la finalisation des vingt-deux projets financés dans le cadre du financement des projets du COMCEC en 2019 et **s'est également félicité** du lancement de vingt-deux nouveaux projets qui seront mis en œuvre en 2021.

32. Le Comité a **demandé** aux points focaux nationaux et au Groupe de travail du COMCEC de travailler plus étroitement avec le Bureau de Coordination du COMCEC pour une coordination et une communication efficaces.

33. Le Comité a **également demandé** aux Points Focaux des Groupes de Travail d'être activement impliqués dans les efforts de production de connaissances du COMCEC, notamment en aidant à recueillir et à vérifier les données spécifiques aux pays et en fournissant des commentaires aux études de recherche.

34. Le Comité a **invité** les Pays Membres à assurer la participation des Points Focaux Nationaux du COMCEC et des Points Focaux du Groupe de Travail du COMCEC, aux

Réunions du Comité de Suivi du COMCEC et aux Sessions du COMCEC.

35. Le Comité **a encouragé** les pays membres qui se sont inscrits aux groupes de travail du COMCEC à participer activement aux prochaines réunions des groupes de travail concernés.

36. Rappelant les résolutions concernées des 34^{ème} et 35^{ème} sessions du COMCEC, qui soulignent le rôle du COMCEC dans la coordination générale des activités de l'OCI relatives à la coopération économique et commerciale entre les Etats membres, conformément à son mandat, et qui soulignent également le rôle du Bureau de Coordination du COMCEC (COC) dans la réalisation des activités avec les Etats Membres, les Institutions de l'OCI et les autres organisations internationales afin de réaliser les objectifs du COMCEC comme énoncés dans ses Statuts.

37. Le Comité **a remercié** le Bureau de coordination du COMCEC, le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID, la CICIA et l'INMPE pour leurs efforts dans la mise en œuvre de la Stratégie COMCEC.

38. Le Comité **a demandé** aux pays Membres concernés de participer activement aux activités organisées par le Bureau de Coordination du COMCEC, le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID (SIFC), la CICIA et l'INMPE dans les domaines de coopération définis par la stratégie COMCEC et **a appelé** ces institutions à envoyer des invitations aux Pays membres bien avant la date prévue de leurs réunions afin d'assurer leur participation.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR Mise en œuvre de l'OCI-2025 : Programme d'action (TYPOA)

39. Le Comité **a pris note** du rapport présenté par le Secrétariat Général de l'OCI sur la mise en œuvre de la composante économique et commerciale de l'OCI-2025 : Programme d'action

40. **Souligne** l'importance du suivi actif du volet économique et commercial de l'OCI-2025 : Dans le cadre du Programme d'action du COMCEC, le Comité **a demandé** au Secrétariat Générale de l'OCI de continuer à présenter aux Sessions du COMCEC et aux Réunions de suivi, des rapports d'avancement exhaustifs sur la mise en œuvre du Programme, en conformité avec les résolutions pertinentes du COMCEC.

41. Le Comité a également **félicité** le Secrétariat général de l'OCI d'avoir organisé la cinquième réunion annuelle de coordination des institutions de l'OCI (ACMOI) à Djeddah, le siège de l'OCI, les 4 et 5 décembre 2019.

42. Rappelant les résolutions concernées des sessions du COMCEC, le Comité **a prié** les États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, de signer et de ratifier les accords dans le domaine économique pour approfondir la coopération économique et commerciale entre les États membres de l'OCI.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR: Expansion du commerce intra-OCI

43. **Prenant note avec satisfaction de** la tenue de la 15^{ème} Réunion du Groupe de travail sur le commerce du COMCEC, le 22 septembre 2020, sous un format virtuel uniquement, sous le thème « Lignes directrices pour les comités de facilitation nationale efficace du commerce dans les pays islamiques », le Comité s'est **félicité** des principes directeurs et des pratiques

recommandées, énoncés dans le « Manuel du COMCEC pour les organes de facilitation des hautes performances commerciales »

(Le document du Manuel figure en annexe VI.)

44. Le Comité **a demandé** aux États Membres, qui se sont inscrits au Groupe de travail sur le commerce du COMCEC, de participer activement à sa 16^{ème} réunion qui sera organisée en 2021 sur le thème des « *contre-mesures visant à poursuivre la facilitation du commerce pendant et après la pandémie de Covid-19 dans les pays membres de l'OCI* ». Le Comité a également **demandé** aux États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, de s'inscrire au Groupe de travail sur le commerce du COMCEC.

45. Le Comité **a pris note avec satisfaction** de la tenue de la Réunion consultative sur le COVID-19, du Groupe de travail sur le commerce du COMCEC, le 13 juin 2020, sous un format virtuel uniquement, sous le thème « Les impacts du COVID-19 sur le commerce dans les pays membres de l'OCI et la voie à suivre ».

46. Le Comité **s'est félicité** des activités organisées par le Bureau de Coordination du COMCEC, SESRIC, CIDC, le groupe de la BID (GIIFC), CICIA et INMPI dans le domaine du commerce, alignées sur la stratégie du COMCEC depuis la 35^{ème} session du COMCEC.

47. Le Comité **s'est également félicité** des programmes de renforcement des capacités organisés par SESRIC pour renforcer le commerce intra-OCI, en particulier le cours de formation sur la « chaîne d'approvisionnement et la gestion de la logistique – Importations et exportations » pour la Palestine (Chambre arabe de commerce et Industrie – Jérusalem) à A1 Ram, en Palestine, entre le 3 novembre et le 01 décembre 2019.

48. Le Comité **a exprimé sa gratitude** au CIDC, à l'INMPI et à la SIACE pour avoir organisé plusieurs webinaires sur l'impact du Covid-19 sur les flux de commerce et d'investissement intra-OCI en collaboration avec les institutions pertinentes de l'OCI et les institutions internationales.

49. Le Comité **a salué** les efforts déployés par l'Indonésie, le Liban, la Palestine et INMPI pour la mise en œuvre réussie des projets suivants en 2019 sous le sixième appel à projets dans le cadre du financement des projets par COMCEC :

- Le projet intitulé « Renforcer le Pouvoir de l'Industrie Halal pour Stimuler le Commerce Intra-OCI » mis en œuvre par l'Indonésie en partenariat avec cinq autres Pays Membres,
- Le projet intitulé « Soutenir les coopératives pour améliorer leur accès aux marchés de l'OCI » mis en œuvre par le Liban en partenariat avec la Turquie et la Jordanie,
- Le projet intitulé « Introduction de produits d'exportation palestiniens dans certains pays de l'OCI » mis en œuvre par la Palestine en partenariat avec la Jordanie et l'Indonésie,
- Le projet intitulé « Accroître la sensibilisation du public halal dans les Pays de l'OCI » mis en œuvre par le SMIIC en partenariat avec la Turquie et la Malaisie.

50. Le Comité **a également salué** les efforts déployés par les Maldives, le Soudan, CICIA et INMPI pour les projets suivants qui seront mis en œuvre en 2021 sous le septième appel à projets dans le cadre du financement des projets par COMCEC :

- Le projet intitulé « Transformation numérique pour améliorer la facilitation du commerce » sera mis en œuvre par le CICIA en partenariat avec 25 pays membres.

- Le projet intitulé « Améliorer le système de contrôle des importations et des exportations de produits alimentaires » sera mis en œuvre par les Maldives en partenariat avec la Turquie et la Malaisie.
- Le projet intitulé « Gestion efficace des frontières à travers la mise en place d'un guichet unique pour le contrôle à la frontière (OSBP) » sera mis en œuvre par le Soudan en partenariat avec le Tchad, l'Égypte et la Tunisie.
- Le projet intitulé « Formation de l'OCI/INMPI pour la certification halal dans la région africaine » sera mis en œuvre par INMPI en partenariat avec 14 pays membres.

51. Le Comité a **exprimé sa gratitude** envers CIDC d'avoir organisé les webinaires suivants dans le domaine commercial :

- Le webinaire sur l'impact de COVID-19 sur les stratégies de promotion du commerce, relatives aux facilitations intra-OCI, le 29 juin 2020, en collaboration avec Sénégal Export, Tunisie Export, l'Agence malaisienne de promotion du commerce (MATRADE),,
- Le webinaire sur l'impact de COVID-19 sur le financement du commerce et l'élaboration de stratégies de renforcement du commerce et des investissements intra-OCI le 1er juillet 2020, en collaboration avec le GIIFC, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), la Banque africaine d'exportation et d'importation (AFREXIMBANK) et la Banque de développement de l'Afrique de l'Ouest (BOAD),
- Le webinaire sur l'impact de COVID-19 sur la mise en place des normes et des certificats relativement aux produits médicaux, aux produits conservateurs et alimentaires dans les États membres de l'OCI le 2 juillet 2020, organisé conjointement avec INMPI en collaboration avec le Département des normes de Malaisie (DSM), l'Institut national des normes et de la propriété industrielle (INNORPI), l'Institut turc de normes (TSE), Dinar Standard (Émirats Arabes Unis) et l'Institut marocain des normes (IMANOR)
- Le webinaire sur l'impact de COVID-19 sur les répercussions de la numérisation des procédures commerciales dans la facilitation du commerce intra-OCI en vue d'atténuer les effets post COVID-19, le 6 juillet 2020, en collaboration avec l'Organisation mondiale des douanes (OMD), PortNet Maroc, Gainde2000 Sénégal, le Mozambique Trade Net et les douanes d'Oman ;
- Le webinaire sur l'impact de COVID-19 sur l'assurance des investissements et des crédits à l'exportation pour renforcer le commerce et les investissements intra-OCI et avec le reste du monde, le 13 juillet 2020, organisé conjointement avec le SIAICE en collaboration avec la United Insurance Company (Soudan) Ltd., la Banque de crédit à l'exportation de Turquie (TÜRK EXIMBANK) et l'Agence de garantie des crédits à l'exportation d'Oman (Credit Oman),
- Le webinaire sur l'impact de COVID-19 sur l'intégration régionale du commerce et des investissements intra-OCI, le 23 juillet 2020, en collaboration avec la BID, la CEDEAO, la Ligue des États arabes et la CESAO.

52. Le Comité a **exprimé sa gratitude** envers CIDC d'avoir organisé les webinaires suivants dans le domaine commercial :

- Programmes de développement des capacités du Royaume d'Arabie Saoudite pour soutenir la reprise du secteur du tourisme dans les pays Arabes après le COVID-19,
- Plateforme d'apprentissage en ligne et de partage des connaissances sur la «Préparation

- et Réponse à la pandémie COVID-19 dans les Pays Membres Africains de la BID»,
- Appui au Développement des équipements et des Capacités pour préparer et répondre à la pandémie COVID 19 pour le réseau des laboratoires dans les pays Subsahariens (en cours),
 - Harmonisation des Normes pour les Pharmaceutiques et les Dispositifs Médicaux dans les Pays Africains: (en cours),
 - Soutenir la mise en place du Centre National Tunisien des Technologies de l'Education "CNTE" Académie des Technologies de l'Information et de la Communication "TIC".

i) TPS-OCI

53. Le Comité **a demandé** aux Pays membres participants qui ne l'ont pas encore fait, de notifier au Secrétariat du CNC leurs mesures internes pertinentes à prendre pour la mise en œuvre des règles d'origine du SPC-OCI dans les meilleurs délais.

54. **Se félicitant** des efforts déployés par le Secrétariat du CNC pour finaliser l'achèvement du processus des listes actualisées des concessions, le Comité **a demandé** aux États Membres concernés d'accélérer leurs efforts pour la présentation des listes de concessions, dans le même format, pour l'opérationnalisation du SPC-OCI au plus tôt.

55. Le Comité **a demandé** aux Pays membres participants, qui ne l'ont pas encore fait, de notifier au secrétariat du CNC leurs mesures internes pertinentes à prendre pour la mise en œuvre des règles d'origine du SPC-OCI dans les meilleurs délais.

56. Le Comité **a exprimé sa gratitude** à la République de Turquie pour l'accueil et le Bureau de Coordination du COMCEC et le CIDC d'avoir organisé une réunion consultative virtuelle pour la discussion des questions relatives à la mise en œuvre du SPC-OCI le 27 octobre 2020) en présence des États participants, qui ont ratifié les accords SPC-OCI et présenté leurs listes de concessions et **a appelé** les États membres concernés à participer activement à cette réunion.

57. Le Comité **s'est félicité** de l'offre de la République islamique du Pakistan d'accueillir un atelier de travail sur la prise de conscience croissante, relativement à l'importance du TPS-OCI et à son impact sur le secteur privé.

58. Le Comité **a demandé** à CIDC, au Bureau de Coordination du COMCEC et aux autres institutions concernées de l'OCI de continuer à organiser des activités pour accroître la sensibilisation et des activités de renforcement des capacités en ce qui concerne le SPC-OCI.

ii) Foires Commerciales Islamiques

59. Le Comité **a exprimé sa gratitude** envers les États Membres suivants d'avoir accueilli des expositions et des salons commerciaux islamiques en coopération avec le CIDC :

- La République de Turquie d'avoir accueilli l'organisation « 7^{ème} OCI Halal Expo » à Istanbul entre le 28 novembre et le 1^{er} décembre 2019 ;
- L'Etat du Koweït pour avoir accueilli « l'Edition Exceptionnelle de l'exposition sur le tourisme, l'artisanat et la décoration intérieure des Pays membres de l'OCI » au Koweït du 18 au 23 décembre 2019,

60. Le Comité **s'est félicité** du fait que l'Exposition universelle « EXPO 2020 Dubaï » sera organisée par les Émirats Arabes Unis à Dubaï du 1^{er} octobre 2021 au 31 mars 2022 et a **invité** les institutions de l'OCI à participer activement à l'événement.

61. Le Comité **s'est félicité** du fait que les États membres suivants accueilleront des expositions et des salons commerciaux islamiques en coopération avec le CIDC en 2021 et 2022 et a **demandé** aux États Membres d'encourager la participation active de leurs secteurs privés et institutions concernées à ces événements :

- La République de Turquie accueillera la « 8^{ème} OCI Halal Expo » à Istanbul en 2021, en collaboration avec CIDC et INMPI ;
- La République du Sénégal accueillera à Dakar en 2021 la 5^{ème} Exposition de la Santé de l'OCI et le 17^{ème} Salon de Commerce des États membres de l'OCI ;
- La République islamique du Pakistan accueillera en 2022 le 18^{ème} Salon de Commerce de l'OCI en coopération avec le CIDC ;

62. Le Comité **a réitéré** sa demande envers les Pays membres afin qu'ils encouragent leur secteur privé à participer d'une manière active aux Foires Commerciales Islamiques.

63. Le Comité a également **réitéré** également sa demande envers le CIDC pour qu'il continue d'organiser ses foires sectorielles spécifiques en collaboration avec les Pays membres et qu'il soumette régulièrement des rapports sur l'Etat d'avancement des foires lors des Sessions du COMCEC.

64. Le Comité **a demandé** au CIDC de soumettre régulièrement, aux sessions du COMCEC et aux réunions du Comité de suivi, des rapports d'avancement sur les salons commerciaux des pays islamiques et les autres salons spécialisés, ainsi que sur les expositions.

iii) Assistance Technique liée à l'OMC

65. Le Comité **a exprimé** ses remerciements et sa gratitude au Groupe de la BID et au CIDC pour avoir organisé des cours et séminaires de formation liés à l'OMC à l'intention des États Membres et souligne la nécessité de diffuser plus efficacement les informations relatives aux cours de formation parmi tous les États Membres.

66. Le Comité **a appelé** la BID et le CIDC à continuer de fournir une assistance technique aux Pays membres sur les questions liées à l'OMC et à intensifier leurs efforts pour sensibiliser les Pays membres sur l'impact des négociations commerciales de l'OMC sur leurs économies et **a demandé** à la BID et au CIDC de continuer à mettre en synergie et de coordonner leurs efforts pour renforcer les capacités humaines et institutionnelles des Pays membres de l'OCI, afin de faciliter leur intégration totale dans le système commercial multilatéral sur une base équitable et juste.

67. Le Comité **a appelé** les pays de l'OCI membres de l'OMC à aider les pays de l'OCI non membres de l'OMC dans leur processus d'adhésion à l'OMC.

68. Le Comité **a appelé également** les Pays membres et les institutions pertinentes de l'OCI à apporter leur soutien aux Pays membres qui ont besoin d'une assistance technique sur les pratiques de facilitation du commerce en vue de la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation du commerce.

69. Le Comité **a appelé** le groupe de la BID et le CIDC à suivre les questions relatives aux activités de l'OMC et à en faire rapport aux sessions annuelles du COMCEC et aux autres forums concernés.

70. Le Comité **a exprimé** son appréciation au Royaume du Maroc pour son accueil et au Département de la Stratégie Pays et de la Coopération de la BID et au CIDC pour avoir organisé un atelier de formation sur les techniques de négociation du commerce des services dans les pays de l'OCI les 12 et 13 février 2020, à Casablanca.

71. Le Comité a félicité le CIDC d'avoir organisé le webinaire sur l'impact de la COVID-19 sur l'Intégration Régionale du Commerce et des Investissements Intra-OCI, le 23 juillet 2020, en collaboration avec le Département de Stratégie et de Coopération par Pays de la Banque Islamique de Développement (BID), la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Ligue des États Arabes (LAS) et la Commission Economique et Sociale des Nations Unies pour l'Asie Occidentale (CESAO / UNESCWA).

iv) Activités de Financement du Commerce

72. Le Comité **a apprécié** les activités de financement, de promotion et de développement du commerce de la SIFC et la mobilisation de fonds du marché international aussi bien que des partenaires de développement pour le financement des opérations commerciales dans les Pays Membres, contribuant ainsi à l'achèvement de l'objectif de 25 pourcents de commerce intra-OCI.

73. Le Comité **a pris note avec satisfaction** que les validations et les décaissements cumulatifs de GIIFC dans le financement du commerce, depuis leur mise en place en 2008, ont atteint jusqu'à la fin de juin 2020, respectivement 53 milliards de dollars USD et 43 milliards de dollars USD et que leurs validations et décaissements de financement du commerce totaux à la fin de juin 2020 ont atteint respectivement 2,4 milliards de dollars USD et 2,44 milliards de dollars USD.

74. Le Comité **a salué** les efforts de la SIFC dans le financement des PME, des Pays membres les Moins Avancés, et **a pris** note de ses efforts visant à diversifier son portfolio et d'accorder davantage de financement au secteur agricole ayant un effet direct et important sur l'amélioration de la productivité, de la création d'emploi, de l'augmentation des recettes de l'exportation et de l'allègement de la pauvreté.

75. Le Comité s'est félicité des efforts déployés par GIIFC d'avoir mené des programmes spéciaux visant à atténuer les conséquences néfastes de la pandémie de COVID-19 dans les pays membres de l'OCI, sur le commerce et le développement des affaires où ITFC a alloué 605 millions USD en faveur des Pays Membres de l'OCI pour l'achat de fournitures médicales, de produits alimentaires de base et de PME / soutien au secteur privé.

76. Le Comité **a invité** les Pays membres à compléter les exigences d'adhésion aux institutions du Groupe de la BID (SIFC et SIACE), pour que le Groupe de la BID exécute sa mission avec succès.

77. Le Comité **a pris note des** initiatives de promotion du commerce et de renforcement des capacités mises en œuvre par GIIFC dans le cadre de ses divers programmes phares, notamment l'Initiative d'aide au commerce pour les États arabes (AFTIAS), le Programme spécial pour

l'Asie centrale (PSAC), le Programme de pont commercial pour l'Afrique arabe (AATB), le Fonds de développement du commerce, le Programme des PME de l'Afrique de l'Ouest.

78. Le Comité **a pris note des** efforts déployés par la SIFC pour mettre en œuvre des programmes de solutions commerciales intégrées, notamment le Programme indonésien de mise en valeur du café, le Programme de liaison inversée pour la Guinée, le Programme du pont du coton, le Programme pour le développement du secteur des dattes dans la région de la Médina, le Programme pour l'évaluation rapide du commerce électronique en Iraq, le Programme gambien de réduction des aflatoxines et divers programmes pour la Tunisie, le Bangladesh, le Pakistan, les pays CEI, l'Afghanistan, le Burkina Faso, les Comores et Djibouti.

79. Le Comité **a pris note du** Programme de renforcement des capacités de haut niveau de GIIFC fourni aux pays de la CEI et à l'Afghanistan en matière de financement islamique, dans le cadre de ses programmes d'assistance technique liés au commerce, fournis aux pays membres et **a invité** les institutions concernées de l'OCI à se joindre à ces efforts et à les appuyer.

80. Le Comité **a également pris note** des efforts déployés par la SIFC pour la diversification des Instruments Financiers Islamiques, en soutenant des programmes de formation sur la finance islamique et en promouvant les solutions de Financement Islamique dans les forums internationaux.

81. Le Comité **a pris note** des efforts de la SIACE en tant que seule société multilatérale d'assurance du crédit à l'exportation et de l'assurance des investissements au monde offrant des solutions d'assurance et de réassurance conformes à la Charia.

82. Le Comité **a pris note avec satisfaction** du rôle du SIAICE dans le soutien de 5,4 milliards USD pour les entreprises intra-OCI, impliquant 36 pays avec une approbation d'assurance cumulative depuis sa création qui a atteint 41,5 milliards USD à fin 2019, les affaires assurées dépassant 64 milliards USD.

83. Le Comité **a pris note du** lancement de la nouvelle édition du Rapport annuel sur l'efficacité du développement (RAED) qui englobe la performance du SIAICE au cours des 26 dernières années et félicite le SIAICE d'avoir réalisé six ODD, à savoir ODD 2, ODD 3, ODD 7, ODD 8, ODD 9, ODD 17.

84. Le Comité a également **pris note** du rapport d'avancement présenté par SIAICE sur le Programme d'intelligence commerciale de l'OCI et **a demandé** à SIAICE, de compléter les préparations techniques en collaboration avec SESRIC en vue du lancement du Programme au plus tôt.

Le Comité a demandé à SIAICE, en coopération avec le SESRIC, de continuer et d'assurer la livraison du Questionnaire aux entités prévues dans les Pays Membres et d'analyser les réponses reçues afin de préparer un rapport, avec des conclusions et des recommandations pour soumission à la 37ème Réunion du Comité de Suivi du COMCEC et à la 37ème Session.

v) les Activités Commerciales de l'INMPI

85. Le Comité **a salué** les activités de l'Institution de Normalisation et de Métrologie des Pays

Islamiques (INMPI) dans le domaine de la normalisation, de la métrologie et de l'accréditation aussi bien que leur effet sur la facilitation du commerce et les projets de développement de capacité.

86. **Accueillant** la République d'Indonésie, l'État du Koweït comme les nouveaux membres et la Fédération de Russie comme nouveau membre observateur du ISMPI et la Fédération de Russie comme les nouveaux membres du INMPI, qui a porté le nombre d'États membres de l'INMPI à 39 ainsi qu'à 3 observateurs, le Comité a **invité** les États Membres concernés qui ne l'ont pas encore fait à devenir membres de l'INMPI et à participer activement à ses comités techniques (CT), aux conseils de métrologie et d'accréditation.

87. LE Comité a **exprimé** ses remerciements à l'INMPI pour l'organisation d'activités de renforcement des capacités dans son domaine de compétence et a **invité** les Pays membres à soutenir le renforcement de sa visibilité dans les forums internationaux, notamment par son adhésion à l'observateur à l'OMC - Comité des obstacles techniques au commerce (OTC).

88. Le Comité a **invité** les pays membres à adopter et à utiliser les normes de l'OCI/INMPI comme leurs normes nationales afin d'aider à l'harmonisation des normes et à éliminer les barrières techniques au commerce entre les pays membres et a **demandé** aux pays membres concernés, qui utilisent les normes de l'OCI/INMPI, d'adopter officiellement les normes conformément aux lignes directrices de INMPI sur l'adoption.

89. Le Comité a **pris note avec satisfaction** l'élaboration du Plan stratégique 2021-2030 de l'INMPI et de l'Infrastructure mondiale de qualité halal de l'OCI.

90. Le Comité a **félicité** les efforts de l'INMPI pour avoir mené 6 programmes de formation sur les normes halal OCI/INMPI afin de faciliter l'utilisation commune des normes au sein de l'OCI.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : Renforcement du rôle du secteur privé dans la coopération économique

91. Le Comité a **pris note** des efforts déployés par l'ICCIA pour organiser des forums, des programmes de formation, des réunions interentreprises, des séminaires et des ateliers afin de renforcer le rôle du secteur privé dans l'extension de son réseau et ses opportunités d'échanges et d'investissement.

92. LE Comité a **encouragé** les chambres de commerce des Pays membres à participer activement aux activités de l'ICCIA.

93. Le Comité a **exprimé sa gratitude** envers CICIA d'avoir organisé l'Atelier de travail sur la « Promotion de la croissance verte et de la technologie dans le domaine du couple produits alimentaires-eau / énergie pour les pays de l'OCI – Défis et opportunités » à Karachi, au Pakistan, du 2 à 4 décembre 2019,

94. Le Comité a **pris note avec appréciation** des efforts de la CIM, qui travaille efficacement au financement de projets du secteur privé dans les pays membres.

95. Le Comité a **demandé** à la DIC de soumettre régulièrement des rapports détaillés sur ses

efforts en matière de financement du secteur privé aux sessions ministérielles du COMCEC et aux réunions du Comité de suivi sous un point subsidiaire distinct intitulé « Financement du développement du secteur privé ».

96. **Rappelant** les résolutions pertinentes du COMCEC et du Conseil des ministres des affaires étrangères et la décision pertinente de la 35^{ème} Assemblée générale du CICA, le Comité s'est **félicité** de la création du Centre d'arbitrage de l'OCI à Istanbul et des efforts déployés en vue de son opérationnalisation et a **prié** les pays Membres d'encourager leurs Chambres à participer activement aux activités du Centre d'arbitrage.

97. Le Comité a **pris note avec gratitude** que la Conférence de haut niveau de l'OCI sur l'investissement public et privé a été organisée conjointement par la Présidence du Bureau d'investissement de la République de Turquie, le Secrétariat général de l'OCI et le Groupe de la Banque islamique de développement les 8 et 9 décembre 2019 à Istanbul, en Turquie, sur le thème « Libérer les opportunités d'investissement intra-OCI » : Investissement pour la solidarité et le développement".

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : Amélioration des transports et des communications

98. **Prenant note avec satisfaction de** la tenue de la 15^{ème} Réunion du Groupe de travail sur les transports et les communications qui s'est tenue virtuellement le 7 juillet 2020 sous le thème « Tarification des infrastructures de transport dans les pays membres de l'OCI », le Comité s'est **félicité** de ses recommandations de politiques suivantes :

- Développer des politiques contemporaines de tarification des infrastructures de transport et utiliser des instruments de mise en œuvre tels que les PPP, lorsque cela est possible, et les opérations de transport public pour un système de transport efficace.
- Affecter un opérateur autonome (entité/institution/organisme) pour la perception effective des redevances et l'allocation des fonds provenant des services de tarification des infrastructures de transport.
- Utiliser les outils de tarification des infrastructures de transport (soit péages, prélèvements, taxe sur les véhicules, taxe sur les carburants, taxe sur le kilométrage, etc.) pour gérer efficacement la demande de transport ainsi que la levée de fonds pour le développement des infrastructures de transport.
- Utiliser la perception contemporaine (les péages électroniques automatisés, les unités embarquées à bord du véhicule (On-Board-Unit /OBU) et la Géolocalisation et Navigation par un Système de Satellites – GNSS) et les systèmes d'application pour garantir une tarification efficace des infrastructures de transport.

(Le document de recommandations de politiques, y compris leurs justifications, figure en annexe VII.)

99. Le Comité a **invité** les États Membres, qui se sont inscrits auprès du Groupe de travail sur les transports et les communications du COMCEC, à participer activement à la 16^{ème} Réunion du Groupe de travail sur les transports et les communications du COMCEC, qui se tiendra en 2021 sur le thème « Stratégies d'atténuation pour les prestataires de services de transport après COVID-19 ». Le Comité a également **demandé** aux États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, de s'inscrire au Groupe de travail sur les transports et les communications du COMCEC.

100. Le Comité a **salué** les efforts de la Gambie, de l'Iran et de la Jordanie pour les projets

suivants mis en œuvre en 2019 dans le cadre du sixième appel à projets dans le cadre du financement des projets du COMCEC:

- Le projet intitulé « Amélioration des capacités humaines et institutionnelles pour un système intégré de gestion des bases de données dans les pays de l'OCI » mis en œuvre par la Gambie en partenariat avec le Sénégal, le Nigéria et la Turquie.
- Le projet intitulé « Accroître le transport et le commerce maritimes dans le cadre du TPS-OCI » mis en œuvre par l'Iran en partenariat avec Oman, Qatar, Pakistan et Turquie.
- Le projet intitulé « Reconstruction de l'ancienne ligne ferroviaire ottomane Hejaz - Phase 2 », à mettre en œuvre par la Jordanie en partenariat avec l'Égypte et la Turquie.

101. Le Comité **a salué** les efforts de la Cameroun, du Nigéria et de la Turquie pour les projets suivants mis en œuvre en 2021 dans le cadre du septième appel à projets dans le cadre du financement des projets du COMCEC:

- Le projet intitulé « Suivi du corridor de transport Lagos-Abidjan » sera mis en œuvre par le Nigéria en partenariat avec le Bénin, le Togo et la Gambie.
- Le projet intitulé « Établir des archives de transport maritime » sera mis en œuvre par le Cameroun en partenariat avec la Côte d'Ivoire et le Tchad en 2021.

102. Le projet intitulé « Mise en œuvre des conventions maritimes internationales » sera mis en œuvre par la Turquie en partenariat avec l'Algérie et la Tunisie en 2021.

103. Le Comité **s'est félicité** de l'offre de l'Union des chambres et des bourses de marchandises de Turquie (TOBB) de partager son expérience dans la mise en œuvre du système TIR avec les Pays membres intéressés.

104. **Prenant note** des efforts du Secrétariat général de l'OCI et du Groupe de la BID pour opérationnaliser le corridor ferroviaire de l'OCI Dakar-Port Soudan, le Comité **a demandé** au Secrétariat général et au Groupe de la BID d'informer régulièrement les États membres concernés des progrès accomplis dans la réalisation du projet dans les forums pertinents de l'OCI.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR: Développement d'un secteur du tourisme durable et compétitif

105. **Prenant note avec satisfaction** de la tenue de la 15^{ème} Réunion du Groupe de travail sur le tourisme les 24 et 25 septembre 2020, sous le thème du « tourisme médical dans les pays membres de l'OCI », le Comité **s'est félicité** des recommandations de politiques suivantes:

- Encourager les activités de marketing et de branding afin de dynamiser l'image du pays de destination en vue d'attirer des patients internationaux.
- Utilisation de plateformes en ligne pour des stratégies marketing personnalisées vers des groupes cibles.
- Promouvoir le développement/la mise en œuvre de programmes d'échange entre les Pays Membres de l'OCI pour le personnel médical afin de stimuler le partage des connaissances et d'expérience.
- Encourager les accords bilatéraux ou régionaux/multilatéraux (tels que les programmes d'échange de patients, les services de pré-diagnostic, les alliances entre les prestataires de soins de santé et la rationalisation des régimes d'assurance maladie, etc.) entre les

acteurs publics/privés, y compris les assurances et les hôpitaux, afin de soutenir l'échange de patients.

- Établir une base de données sur le tourisme de santé à l'usage des pays membres de l'OCI pour une meilleure coopération en termes d'échange patient-traitement et de renforcement des capacités pour les soins de santé

(Le document de recommandations de politiques, y compris leurs justifications, figure en annexe VIII.)

106. Le Comité **a invité** les États Membres, qui se sont inscrits au Groupe de travail sur le tourisme du COMCEC, à participer activement à la 16^{ème} Réunion du Groupe de travail sur le tourisme qui se tiendra en 2021 sur le thème « Stratégies d'atténuation pour le tourisme après le COVID-19 ». Le Comité a également **demandé** aux États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, de s'inscrire au Groupe de travail sur le tourisme du COMCEC.

107. Le Comité **a pris note avec satisfaction** de la tenue de la Réunion consultative concernant le COVID-19 du Groupe de travail sur le tourisme du COMCEC, le 9 juillet 2020, sous le thème « Les impacts du COVID-19 sur le tourisme dans les pays membres de l'OCI et la voie à suivre ».

108. Le Comité **s'est félicité** de l'offre de la République de Turquie d'accueillir la 8^{ème} Réunion du Forum du secteur privé de tourisme de l'OCI/COMCEC qui se tiendra virtuellement en novembre 2020 sous le thème « Al Quds en tant que destination spéciale » et **a appelé** les États Membres à participer activement à cet événement.

109. Le Comité **a salué** les efforts de l'Azerbaïdjan, de la Gambie, du Mali, du Mozambique et du CIDC pour les projets suivants mis en œuvre en 2019 dans le cadre du sixième appel à projets dans le cadre du financement des projets du COMCEC:

- Le projet intitulé « Organisation de gestion de la destination : Cadre conceptuel pour l'Azerbaïdjan, le Cameroun et l'Iran » mis en œuvre par l'Azerbaïdjan en partenariat avec le Cameroun et l'Iran,
- Le projet intitulé « Formation des fournisseurs d'hébergement dans les pays membres de l'OCI sur les normes d'un tourisme favorable aux Musulmans et la prestation de services de qualité » mis en œuvre par la Gambie en partenariat avec le Sénégal, le Nigéria et la Malaisie,
- Le projet intitulé « Renforcement des capacités humaines en matière de tourisme favorable aux musulmans pour la réglementation des établissements d'hébergement dans les pays membres de l'OCI » mis en œuvre par le Mozambique en partenariat avec quatre autres Pays membres,
- Le projet intitulé « Renforcement des capacités sur les organisations de gestion de destinations des pays membres de l'OCI » mis en œuvre par le Mali avec le partenariat de 7 autres pays membres,
- Le projet intitulé « Développer le tourisme favorable à l'islam (MFT) en Guyane et Surinam » mis en œuvre par le CIDC avec le Guyane et le Surinam.

110. Le Comité **a également salué** les efforts déployés par le Cameroun, l'Ouganda et la Turquie pour les projets suivants qui seront mis en œuvre en 2021 dans le cadre du septième appel à projets dans le cadre de financements de projets du COMCEC :

- Le projet intitulé « Parties prenantes du renforcement des capacités sur les organisations de gestion de destinations (DMO) » qui sera mis en œuvre par le Cameroun en partenariat avec l’Azerbaïdjan, le Burkina Faso, le Nigéria et le Sénégal,
- Le projet intitulé « Tourisme communautaire par la promotion des sites patrimoniaux » qui sera mis en œuvre par l’Ouganda en partenariat avec la Gambie, la Malaisie, le Mozambique et le Nigéria,
- Le projet intitulé « Revitaliser la route de voyage de Mevlana » qui sera mis en œuvre par la Turquie en partenariat avec l’Afghanistan et l’Iran.

111. Le Comité **a pris note avec satisfaction** des efforts déployés par SESRIC pour organiser des cours de formation et des séminaires dans le secteur du tourisme, en particulier sur le tourisme halal, le tourisme durable et pour développer des corridors touristiques à destinations multiples dans le cadre du Programme de renforcement des capacités de l’OCI (OCI-CaB).

112. Le Comité **a invité** les Pays Membres à encourager leurs institutions concernées, les entreprises de tourisme et les voyagistes, etc. à poursuivre leurs efforts, notamment en organisant des campagnes de promotion et des visites supplémentaires à Quds al-Sharif pour soutenir les résidents palestiniens d’Al-Quds et à faire preuve de solidarité leur.

113. Le Comité **s’est félicité** du nouveau programme Al-Quds lancé par le BBC en 2020 afin d’améliorer l’infrastructure touristique dans le but ultime d’améliorer l’image d’Al-Quds et de préserver l’identité arabe-palestinienne dans la ville. Le comité **a pris note** des deux projets qui seront finalisés d’ici la fin de 2020 dans le cadre du Programme Al Quds ;

- Le projet intitulé « Analyser l’infrastructure touristique et élaborer une feuille de route pour le tourisme à destination d’Al-Quds » mis en œuvre par le BBC en collaboration avec le Ministère de l’économie nationale de la Palestine
- Le projet intitulé « Soutenir la capacité institutionnelle du tourisme à Al-Quds et son patrimoine » mis en œuvre par le BBC en collaboration avec le Ministère de l’économie nationale de la Palestine

114. Le Comité **a pris note avec appréciation des** efforts du SESRIC pour organiser des cours de formation et des séminaires dans le secteur du tourisme, en particulier sur le tourisme halal et les statistiques du tourisme dans le cadre du Programme de renforcement des capacités (OCI-CaB).

POINT 8 DE L’ORDRE DU JOUR : Augmenter la Productivité du Secteur Agricole et Assurer la Sécurité Alimentaire

115. **Prenant note avec satisfaction de** la tenue de la 15^{ème} Réunion du Groupe de travail sur l’agriculture le 17 septembre 2020 sous un format virtuel uniquement, sous le thème « Bonne gouvernance pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition dans les pays membres de l’OCI ». Le Comité **s’est félicité** des recommandations de politiques suivantes ;

- Élaborer une stratégie nationale globale de sécurité alimentaire et de nutrition et/ou renforcer les politiques et stratégies de sécurité alimentaire existantes pour étendre leur portée et leur globalité afin que chacun puisse en bénéficier, y compris les plus pauvres et les plus vulnérables, pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous.
- Établir un mécanisme national de coordination de haut niveau (soit un conseil

interministériel ou présidentiel) pour assurer un dialogue multilatéral sain et durable pour la coordination efficace de toutes les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales dans les processus de formulation, de mise en œuvre et de suivi des politiques ; et le doter d'un pouvoir d'exécution important et de ressources humaines et financières suffisantes.

- Améliorer la coordination et la cohérence des actions politiques en matière de la sécurité alimentaire et de nutrition en période de turbulences (par exemple la pandémie de COVID-19) à tous les niveaux, allant du sous-national au niveau national ; de sous-régional à régional et bilatéralement, du niveau de l'OCI au niveau enfin mondial.
- Concevoir un plan de mise en œuvre détaillé et transparent pour les missions nationales et infranationales, doter le personnel de terrain du savoir-faire pertinent et allouer des ressources financières suffisantes à chaque étape du processus de mise en œuvre.
- Mettre en place une plate-forme/un système d'information alimentaire en ligne (ex: atlas de vulnérabilité, forums sur la sécurité alimentaire) qui transmettent idéalement des informations en temps réel sur le suivi de la sécurité alimentaire et de la gouvernance de la nutrition en vue de générer des données et des statistiques crédibles et d'élaborer des politiques fondées sur des preuves.
- Promouvoir le renforcement des capacités et le partage des connaissances/d'expérience entre les Pays Membres de l'OCI aux quatre niveaux de la bonne gouvernance de la sécurité alimentaire et de la nutrition (soit (i) Cadre politique et juridique (ii) Coordination et cohérence (iii) Mise en œuvre et (iv) Information-Suivi-Évaluation.)

(Le document de recommandations de politiques, y compris leurs justifications, figure en annexe IX.)

116. Le Comité **a invité** les États Membres à participer activement à la 16^{ème} réunion du Groupe de travail sur l'agriculture du COMCEC qui se tiendra avec le thème « Comment assurer la durabilité des chaînes d'approvisionnement alimentaire en périodes de turbulences : Le Cas de COVID-19 », en 2021.

117. Le Comité **a pris note avec satisfaction de** la tenue de la Réunion consultative relative au COVID-19 du Groupe de travail sur l'agriculture du COMCEC, le 30 juin 2020, sous un format virtuel uniquement, sous le thème « Les impacts du COVID-19 sur la sécurité alimentaire et l'agriculture dans les pays membres de l'OCI ».

118. Le Comité **a salué** les efforts de la Malaisie et de la Turquie pour les projets suivants mis en œuvre avec succès en 2019 dans le cadre du sixième appel à projets dans le cadre du financement des projets du COMCEC:

- Le projet intitulé « Renforcement des capacités de gestion de l'entreposage et du stockage » mis en œuvre par la Malaisie en partenariat avec l'Indonésie, le Bangladesh et la Turquie,
- Le projet intitulé « Réduction des pertes alimentaires et des déchets dans les pays de l'OCI » mis en œuvre par la Turquie en partenariat avec l'Indonésie, le Maroc, la Palestine, le Qatar et la Tunisie.

119. Le Comité a **également salué** les efforts déployés par le Bénin, le Niger, le Surinam, COMSTECH et SESRIC pour les projets suivants qui seront mis en œuvre en 2021 dans le cadre du septième appel à projets dans le cadre de financements des projets par COMCEC :

- Le projet intitulé « Renforcement de la capacité d'entreposage et de stockage des céréales et de pois à vache » à mettre en œuvre par le Bénin en partenariat avec le Niger, le Togo et la Côte d'Ivoire,
- Le projet intitulé « Renforcement de la capacité de stockage des céréales et de pois à vache » qui sera mis en œuvre par le Niger en partenariat avec le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Nigéria,
- Le projet intitulé « Renforcement de la capacité des systèmes d'irrigation des cultures légumières » qui sera mis en œuvre par le Surinam en partenariat avec l'Indonésie et la Turquie,
- Le projet intitulé « Les nouvelles technologies d'élevage pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle » qui sera mis en œuvre par COMSTECH en partenariat avec sept autres États membres, le projet intitulé « Améliorer la sécurité alimentaire par le biais des bilans alimentaires nationaux » qui sera mis en œuvre par SESRIC en partenariat avec douze autres États membres.

120. Le Comité a **pris note des** activités de SESRIC sur l'agriculture, y compris les cours de formation tenus virtuellement, sur l'amélioration de la productivité du coton, l'analyse de la salubrité des aliments et les analyses pour économiser l'eau.

121. Le Comité a **également pris note** des efforts du Groupe de la BID dans le secteur agricole, y compris le lancement du Programme régional de développement de la filière riz au profit de 10 pays de l'OCI (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Sierra Leone et Soudan) en Afrique subsaharienne et l'appui au Projet régional de cartographie de la fertilité des sols de l'Afrique de l'Ouest impliquant six pays de l'OCI (Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Mali, Sénégal et Sierra Leone) en Afrique de l'Ouest dans le but d'améliorer la production agricole et la productivité dans les zones ciblées.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : Soulagement de la pauvreté

122. **Prenant note avec satisfaction de** la tenue de la 15^{ème} Réunion du Groupe de travail sur la réduction de la pauvreté qui s'est tenue virtuellement le 29 septembre 2020 sur le thème de la « pauvreté urbaine dans les pays membres de l'OCI. », le Comité s'est **félicité** des recommandations de politiques suivantes :

- Développer des stratégies de planification urbaine complètes et efficaces qui se concentrent particulièrement sur une meilleure gestion des bidonvilles pour empêcher la croissance incontrôlée des bidonvilles existants et la formation de nouveaux, améliorer l'accès des habitants des bidonvilles aux services de base tels que l'éducation et les services de santé grâce à des investissements stratégiques.
- Concevoir des politiques du marché de travail locales efficaces qui aider à s'attaquer au problème de l'informalité et à créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité.
- Activer les outils de Finance Sociale Islamique et les intégrer systématiquement dans les réunions de politique de lutte contre la pauvreté urbaine.
- Améliorer la capacité de gouvernance urbaine et renforcer la résilience aux chocs (ex: pandémie COVID-19).
- Conceptualiser la pauvreté urbaine et élaborer/améliorer la collecte des données et les

pratiques de mesure de données pour réaliser des politiques fondées sur des données probantes.

(Le document de recommandations de politiques, y compris leurs justifications, figure en annexe X.)

123. Le Comité **a invité** les États Membres, qui se sont inscrits au Groupe de travail sur la réduction de la pauvreté du COMCEC, à participer activement à la 16^{ème} Réunion du Groupe de travail sur la réduction de la pauvreté qui se tiendra sous le thème « COVID-19 et ses effets négatifs sur les inégalités socio-économiques dans les pays membres de l'OCI », en 2021. Le Comité a également **demandé** aux États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, de s'inscrire au Groupe de travail sur la réduction de la pauvreté du COMCEC.

124. Le Comité **a salué** les efforts de l'Afghanistan, du Nigéria, du Suriname, de la Turquie et du SESRIC pour les projets suivants mis en œuvre en 2019 dans le cadre du sixième appel à projets dans le cadre du financement des projets du COMCEC:

- Le projet intitulé « Amélioration de la qualité de l'éducation par les technologies de l'information et de la communication dans les pays de l'OCI » mis en œuvre par l'Afghanistan en partenariat avec l'Iran, la Turquie et la Palestine.
- Le projet intitulé « Renforcement de l'enseignement technique et professionnel pour l'autonomisation de la base dans les pays de l'OCI » mis en œuvre par le Nigéria en partenariat avec la Turquie et la Gambie.
- Le projet intitulé « Accroître la capacité des centres d'enseignement professionnel pour les personnes handicapées dans les pays sélectionnés de l'OCI » mis en œuvre par le Suriname en partenariat avec le Guyane et la Turquie,
- Le projet intitulé « Développer des lignes directrices sur les systèmes de réseaux de sécurité sociale pour les pays de l'OCI » mis en œuvre par la Turquie en partenariat avec cinq autres Pays membres,
- Le projet intitulé « Développement des compétences numériques dans les pays de l'OCI » mis en œuvre par le SESRIC en partenariat avec 16 Pays Membres.

125. Le Comité **a également salué** les efforts déployés par le Bénin, la Gambie et la Turquie pour que les projets suivants qui seront mis en œuvre en 2021 dans le cadre du septième appel à projets dans le cadre de financements des projets par COMCEC :

- Le projet intitulé « Le pilotage TVET dans les pays sélectionnés de l'OCI » qui sera mis en œuvre par le Bénin en partenariat avec la Gambie, le Niger et la Turquie,
- Le projet intitulé « Introduire l'éducation de l'approche entrepreneuriale dans les programmes scolaires » qui sera mis en œuvre par la Gambie en partenariat avec la Sierra Leone et le Nigéria,
- Le projet intitulé « Renforcer la capacité humaine de la santé et créer un groupe de travail d'intervention » qui sera mis en œuvre par la Turquie en partenariat avec le Soudan, la Somalie et le Niger.

i) Le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) et le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA)

126. Le Comité **a réitéré** sa demande aux Pays membres qui se sont engagés auprès du FSID à remplir leurs engagements et **a demandé** au Groupe de la BID de faire rapport à la 36^{ème} session du COMCEC sur les insuffisances dans la réalisation de l'objectif de capital du FSID.

127. **Rappelant** les résolutions pertinentes des récentes sessions du COMCEC sur les observations des Pays membres en vue d'améliorer la performance du FSID dans la lutte contre la pauvreté, notamment en augmentant la base de projets et la portée du Fonds en se concentrant sur un plus grand nombre de projets, notamment par des projets de petite et moyenne dimension financés par des subventions, Le Comité **a demandé à nouveau** au FSID de prendre ces observations en considération dans la planification de ses programmes et activités futurs.

128. **Prend note** des rapports de la BID sur le FSID et le PSDA, le Comité **a reconnu** les progrès réalisés dans le PSDA et **a demandé** à la BID de préparer des rapports d'évaluation sur le PSDA, à l'achèvement de ses projets, en fournissant des détails sur les objectifs, les partenaires, les bénéficiaires, les résultats, les leçons retenues, etc. et de les soumettre aux forums appropriés de l'OCI, ainsi qu'aux prochaines réunions du COMCEC.

129. Le Comité **a demandé** au FSID d'intensifier ses efforts pour la mobilisation des ressources provenant de différentes sources, y compris les ressources gouvernementales, non-gouvernementales et le secteur privé dans les États Membres.

130. Le Comité **s'est félicité** des efforts de la Banque Islamique de Développement (BID) pour la mobilisation de ressources auprès des différentes institutions financières en vue d'une mise en œuvre plus efficace de la SPDD.

ii) Programme de l'EPF-OCI

131. **Prenant note avec satisfaction** des efforts déployés par SESRIC pour la mise en œuvre de la Feuille de route stratégique 2020-2025 de l'OCI-TVET, le Comité **a prié** SESRIC de présenter un rapport d'avancement à la 36^{ème} session du COMCEC sur le statut de mise en œuvre de la Feuille de route.

132. Le Comité **a apprécié** les efforts continus du SESRIC en vue d'améliorer les capacités et la qualité des ressources humaines dans les Pays Membres et **a appelé** le SESRIC à mobiliser plus de ressources financières pour le Programme de l'OCI-PFP.

133. Le Comité **a appelé** les États Membres à participer et à soutenir les différents programmes de renforcement des capacités du SESRIC dans le cadre du Programme de l'EPF-OCI.

134. Le Comité **a demandé** au SESRIC de mener davantage de programmes de formation axés sur l'entrepreneuriat, y compris l'entrepreneuriat des femmes dans le cadre de l'EPF-OCI.

iii) Mise en Œuvre des ODD

135. **Rappelant** la résolution pertinente de la 35^{ème} session du COMCEC, le Comité **a prié** SESRIC d'établir des rapports annuels sur les progrès accomplis dans la réalisation des ODD prioritaires dans les pays membres de l'OCI et de les soumettre aux Sessions ministérielles du COMCEC.

136. Le Comité **a prié** SESRIC de continuer à mener des activités de formation sur les statistiques en mettant l'accent sur les ODD prioritaires au profit des Offices nationaux de statistiques des États membres dans le cadre de son programme de renforcement des capacités

de statistiques (StatCaB).

137. **Rappelant également** la résolution pertinente de la 35^{ème} session du COMCEC, le Comité a **prié** le Bureau de coordination du COMCEC de compiler les activités pertinentes des institutions de l'OCI en accord avec les domaines prioritaires des ODD et de soumettre la liste à la 36^{ème} session du COMCEC.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : Approfondissement de la coopération financière

138. **Prenant note avec satisfaction de** la tenue de la 14^{ème} Réunion du Groupe de travail sur la coopération financière du COMCEC virtuellement le 15 septembre 2020, sur le thème « Améliorer le cadre de gouvernance de la charia dans les finances islamiques », le Comité s'est **félicité** des recommandations de politiques suivantes ;

- Développer un cadre juridique et réglementaire complet pour les processus et aménagements de gouvernance de la Charia afin de garantir que toutes les opérations et activités commerciales de la finance Islamique soient conformes à la Charia.
- Encourager la création de Conseils Nationaux de Surveillance de la Charia (SSB) supervisant les SSB institutionnels.
- Élaborer des lignes directrices pour assurer/faciliter la participation active des titulaires de comptes d'investissement (IAH) dans la gestion des IFI en fonction de leur contribution aux investissements.
- Encourager le développement de talent à travers des programmes de formation et de certification professionnelle et sensibiliser les acteurs de la Gouvernance de la Charia.
- Promouvoir l'intégration du secteur de la finance Islamique dans l'ensemble de l'économie en vue de rendre la politique monétaire plus inclusive.

(Le document de recommandations de politiques, y compris leurs justifications, figure en annexe XI.)

139. Le Comité a **invité** les États Membres, qui se sont inscrits au Groupe de travail sur la coopération financière du COMCEC, à participer activement à sa 15^{ème} réunion sur le thème « Le rôle de la finance islamique dans le soutien aux microentreprises et aux PME contre le COVID-19 », en 2021. Le Comité a également **demandé** aux États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, de s'inscrire au Groupe de travail sur la coopération financière du COMCEC.

140. Le Comité a **salué** les efforts de Mozambique, Nigéria et Turquie pour les projets suivants mis en œuvre avec succès en 2019 dans le cadre du sixième appel à projets dans le cadre du financement des projets du COMCEC :

- Le projet intitulé « Renforcement des capacités sur la finance islamique » mis en œuvre par le Mozambique en partenariat avec la Gambie et le Nigéria,
- Le projet intitulé « Instruments Islamiques de Gestion de la Liquidité pour le Développement Durable des Institutions Financières Islamiques » mis en œuvre par le Nigéria en partenariat avec la Gambie, Togo et la Malaisie,
- Le projet intitulé « Analyse des marchés de titres immobiliers et des paysages réglementaires du COMCEC pour renforcer les marchés de capitaux » mis en œuvre par la Turquie avec le partenariat de 10 pays membres.

141. Le Comité a également **salué** les efforts déployés par Brunei Darussalam, la Malaisie, le

Nigéria et la Sierra Leone pour les projets suivants qui seront mis en œuvre en 2020 dans le cadre du septième appel à projets dans le cadre de financements des projets par COMCEC :

- Le projet intitulé « Programme de renforcement des capacités sur Sukuk, ESG Sukuk et la Fintech islamique » qui sera mis en œuvre par Brunei Darussalam en partenariat avec l'Indonésie et la Malaisie,
- Le projet intitulé « Marchés de capitaux avancés islamiques par le biais de la technologie financière » qui sera mis en œuvre par la Malaisie en partenariat avec la Turquie et Brunei Darussalam,
- Le projet intitulé « Améliorer Takaful dans les États membres de l'OCI » sera mis en œuvre par le Nigéria en partenariat avec le Soudan et le Mozambique,
- Le projet intitulé « Faciliter l'accès des femmes entrepreneurs au financement islamique » sera mis en œuvre par la Sierra Leone en partenariat avec la Malaisie et le Nigéria.

i) Forum des Bourses de Valeurs OCI

142. Le Comité **s'est félicité** du rapport de la 14^e Réunion du Forum des bourses de l'OCI qui s'est tenue virtuellement le 8 octobre 2020.

143. Le Comité a **salué** les efforts déployés par le Forum des bourses de l'OCI et ses groupes de travail et a **invité** les États Membres à participer activement aux activités organisées dans le cadre de ce Forum.

144. Le Comité **s'est félicité** de l'offre de la Bourse d'Istanbul, qui, en tant que Secrétariat du Forum des bourses de l'OCI, accueillera la 15^{ème} Réunion du Forum en 2021 et **a prié** les États Membres de participer activement à cet événement important.

145. Le Comité **a prié** les États Membres de soutenir activement le Groupe de travail du Forum sur les indices en vue de promouvoir activement l'indice et l'fond S&P OCI/COMCEC Shariah 50 auprès des investisseurs et de la communauté financière dans leurs pays respectifs, en les informant directement ou par le biais d'événements publics et de communiqués de presse ainsi qu'en publiant l'Index sur les sites officiels de leurs Bourses Le Comité **a invité** les états membres intéressés à soutenir activement le Groupe de Travail du Forum sur les métaux précieux en désignant des points focaux dans leurs pays respectifs pour diriger le projet d'échange d'or de l'OCI.

146. **Prenant note** de l'exposé du Secrétariat du Forum des échanges de l'OCI sur les efforts visant à établir l'Echange d'Or de l'OCI parmi les Pays Membres volontaires, le Comité **a demandé** au Secrétariat du Forum d'avancer les préparatifs techniques pour la création de l'échange d'or de l'OCI et de faire rapport à la 36^{ème} Session du COMCEC.

147. Le comité **a invité** les Pays membres intéressés à soutenir activement le Groupe de Travail du Forum sur les métaux précieux en désignant des points focaux dans leurs pays respectifs pour diriger le projet d'échange d'or de l'OCI.

148. Le Comité a **également invité** toutes les Bourses, les banques centrales, le Forum des banques centrales de l'OCI et les autres parties concernées des États Membres intéressés à contribuer à la formulation du modèle commercial pour un marché de l'or de l'OCI qui fonctionne bien.

ii) Forum Des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC

149. Le Comité **s'est félicité** du rapport de la 9e Réunion du Forum des régulateurs des marchés de capitaux du COMCEC qui s'est tenu virtuellement les 13 et 14 octobre 2020. Le Comité **s'est également** félicité de l'offre du Conseil des marchés de capitaux (CMB) de la République de Turquie, qui, en tant que Secrétariat du Forum, accueillera la 10e Réunion du Forum CMR du COMCEC en 2021 et **a demandé** aux États Membres de participer activement à cet événement important.

150. Le Comité **a salué** les efforts déployés par les Groupes de Travail du Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC, à savoir le Renforcement des Capacités, le Développement des Marchés et la Littérature Financière, et **a appelé** les Pays membres à soutenir les efforts du Forum en participant à ses réunions, contribuant ainsi à l'accomplissement des mandats des Groupes de Travail.

151. Rappelant la résolution pertinente de la 35^{ème} Session du COMCEC, le Comité a pris note de l'exposé du Secrétariat du Forum des Régulateurs du Marché des Capitaux du COMCEC sur la création de la plateforme électronique du COMCEC Immobilier / Échange Immobilier du COMCEC entre les États Membres de l'OCI intéressés et a demandé au Forum / Secrétariat du Forum de finaliser les préparatifs juridiques, administratifs et technologiques nécessaires pour la mise en place de la Plateforme Electronique Immobilier du COMCEC / Échange Immobilier du COMCEC avant la 36^{ème} Session du COMCEC.

152. Rappelant la résolution pertinente de la 36^{ème} session du COMCEC, Le Comité **a invité** les Pays membres intéressés à participer activement à la mise en place de la plate-forme électronique immobilière du COMCEC/COMCEC Real Estate Exchange et les **a invité** à identifier leurs organismes agréés ainsi qu'à les notifier au Secrétariat du Forum pour renforcer la coordination.

153. **Prenant note** de l'exposé du Secrétariat du Forum des échanges de l'OCI sur les efforts visant à faire progresser le programme de développement durable dans les échanges des Pays membres, le Comité **a demandé** au Secrétariat du Forum de travailler sur les préparatifs techniques des projets qui pourraient aider à soutenir les échanges de l'OCI. action supplémentaire en matière de durabilité, notamment en travaillant avec S&P sur l'évaluation de la faisabilité d'un indice de durabilité pour le Forum des échanges de l'OCI.

iii) Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC

154. Le Comité **s'est félicité** du Communiqué de la 2e Réunion du Forum des banques centrales de l'OCI-COMCEC qui s'est tenu virtuellement le 7 octobre 2020.

155. Le Comité **a salué** les efforts déployés par le Secrétariat du Forum des banques centrales de l'OCI-COMCEC pour mettre à jour et améliorer l'indice de vulnérabilité financière des pays de l'OCI.

156. Le Comité **s'est félicité** de l'offre de la Banque centrale de Turquie, qui, en tant que Secrétariat du Forum des banques centrales de l'OCI-COMCEC, accueillera la 3e Réunion du Forum en 2021 et **a prié** les États Membres de participer activement à cette réunion.

157. Le Comité a **salué** les programmes de formation et de renforcement des capacités organisés par SESRIC à l'égard des banques centrales et des autorités monétaires des États Membres et a **prié** SESRIC de continuer à organiser de telles activités pour les institutions compétentes des États membres.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR : Préparatifs des échanges de vues sur « la promotion de l'entrepreneuriat pour la compétitivité du secteur de tourisme »

158. Le Comité s'**est félicité** des recommandations de politiques de la 15^{ème} Réunion du Groupe de travail sur le tourisme sur « la promotion de l'entrepreneuriat pour la compétitivité du secteur de tourisme », qui est tenue virtuellement le 25 septembre 2020, qui seront soumises à la 36^{ème} Session ministérielle du COMCEC.

159. Le Comité a **invité** les Ministres des pays membres en charge du secteur de tourisme à participer à la 36^{ème} session ministérielle du COMCEC avec les Ministres en charge du COMCEC.

160. Le Comité a **encouragé** les États Membres à préparer leurs rapports de pays sur le thème mentionné et à les transmettre par voie électronique au BBC au plus tard le 2 novembre 2020.

i) Thèmes éventuels pour la Session d'Échange de Vues de la 37ème Session du COMCEC

161. Le Comité a **pris note** des thèmes possibles suivants de la Session des échanges de vues ministérielles de la 37^{ème} session du COMCEC :

Thème 1: Contre-mesures visant à soutenir la facilitation du commerce pendant et après la pandémie de COVID-19 dans les pays membres de l'OCI

Thème 2: Le rôle de la finance islamique dans le soutien aux microentreprises et aux PME contre le COVID-19

Thème 3: Comment assurer la durabilité des chaînes d'approvisionnement alimentaire en périodes de turbulences : Le cas de COVID-19

Thème 4: Stratégies d'atténuation pour les fournisseurs de services de transport après COVID-19

Thème 5: Stratégies d'atténuation pour le tourisme après COVID-19

Thème 6: COVID-19 et ses effets négatifs sur les inégalités socio-économiques dans les pays membres de l'OCI

162. Le Comité a **prié** le Bureau de coordination du COMCEC de faire circuler un questionnaire parmi les États Membres afin d'examiner leurs points de vue sur les thèmes susmentionnés et de rendre compte des résultats à la 36^{ème} session du COMCEC.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR : Projet de l'ordre du jour de la 36ème session du COMCEC

163. Le Comité a **préparé** et a **décidé** de soumettre le projet d'ordre du jour à la 36^{ème} session de la COMCEC.

(Une copie du projet d'ordre du jour de la 36ème session du COMCEC figure en annexe XII.)

Session de clôture

164. À sa session de clôture présidée par S.E. Ambassadeur Mehmet Metin EKER, Représentant permanent de la République de Turquie auprès de l'OCI, le Comité a adopté son rapport ainsi que ses annexes.

165. Mme Pande Nyoman Laksmi KUSUMAWAT, Chef de la délégation de l'Indonésie, a félicité la République de Turquie pour l'accueil et le Bureau de Coordination du COMCEC pour organiser les excellentes organisations de la réunion virtuelle. Elle a également souligné l'importance de lutter dans l'unité et la solidarité contre les effets néfastes de la pandémie de COVID-19.

166. Par la suite, Mme Nor Hasnah BADRODDIN, Chef de Délégation de la Malaisie, a exprimé son appréciation et ses remerciements à la République de Turquie et au Bureau de Coordination du COMCEC pour la réussite pour le bon déroulement de la réunion et a souhaité la miséricorde du Dieu à ceux qui ont perdu la vie à cause de la pandémie. Elle a également déclaré que les problèmes sociaux et économiques causés par la pandémie peuvent être surmontés par la forte coopération et la solidarité des Pays Islamiques.

167. Dans sa déclaration finale, S.E. Mehmet Metin EKER a exprimé sa sincère gratitude pour la participation active de toutes les délégations et leurs précieuses contributions aux délibérations.

168. S.E. EKER a exprimé sa tristesse pour les pertes dues à la pandémie de COVID-19 et a envoyé ses meilleurs souhaits de récupération le plus tôt pour tous les patients, pour ceux qui souffrent du coronavirus. S.E. EKER a également souligné les effets néfastes profonds de la pandémie sur les économies et a souligné l'importance des efforts de coopération, y compris des instruments sous les auspices du COMCEC.

169. S.E. EKER a évoqué les efforts déployés dans le cadre des Groupes de Travail du COMCEC ainsi que dans le cadre du Financement des Projets par COMCEC et a invité tous les pays membres à continuer de contribuer activement à ces instruments et d'en bénéficier.

170. S.E. EKER a déclaré que tous les pays membres et les institutions concernées de l'OCI contribueront au plus haut niveau aux deux nouveaux programmes initiés par le Bureau de Coordination du COMCEC, à savoir le Programme de la Réponse du COMCEC au COVID (CCR) et le Programme Al-Quds du COMCEC. S.E. EKER a souhaité tout le succès à tous les partenaires dans la mise en œuvre de ces programmes.

171. S.E. EKER a conclu sa déclaration en remerciant les Membres du Comité de Suivi, le Secrétariat général de l'OCI, le Rapporteur, les représentants des Institutions de l'OCI, le Bureau de coordination de la COMCEC, les interprètes, les traducteurs et les autres personnels prenant part à l'organisation de la Réunion pour leurs efforts qui ont contribué à faire de la réunion un succès.

(Une copie du texte de la Déclaration de Clôture de S.E. Mehmet Metin EKER figure en annexe XIII.)